

ACTIVITE AQUABIKE

(condition requise : être majeur)

OBJECTIF : Pédaler en groupe dans l'eau et en musique et favoriser le bien être du corps et de l'esprit

IDENTIFICATION DE L'ABONNE(E) :

Mr Mme
NOM DE FAMILLE : **Prénom :**

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Adresse postale :

Code postal : ___ Ville :

☎ domicile : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ ☎ portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Personne à prévenir en cas d'accident :

☎ fixe ou portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

J'autorise Glisséo à m'envoyer du courrier électronique pour recevoir des informations pratiques : oui non

✉ Adresse courriel : @

> merci d'écrire bien lisiblement.

CHOIX DU JOUR ET CRÉNEAU HORAIRE à raison d'une fois par semaine (hors vacances scolaire) (voir page 2) :

Abonnement 10 mois (de septembre à juin) : 300,00€*

Jour** (période scolaire) : à ___ h ___

Abonnement 10 cours (validité 4 mois) : 112,00€*

Jour** (période scolaire) : à ___ h ___

Abonnement 5 cours (validité 2 mois) : 60,00€*

Jour** (période scolaire) : à ___ h ___

*tarif 2019

**Sous réserve de la disponibilité des bassins.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, certifie :

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'organisation et déclare y souscrire sans réserve, (page 2)

- autorise Glisséo à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence,

- être en possession d'une assurance en responsabilité civile couvrant l'activité sportive.

Les activités proposées sont physiques et sportives et peuvent être intenses. En cas de doute sur votre état physique, nous vous invitons à prendre un avis médical.

Voir en page 2, l'extrait de l'article 8 : Droit d'entrée du règlement intérieur

Le complexe Glisséo met en oeuvre un traitement des données à caractère personnel ayant pour finalités : la souscription à un abonnement, l'inscription et la gestion des usagers aux activités proposées, l'élaboration de statistiques de fréquentation, la facturation des différents services, le contact par mail pour la communication sur les activités et les événements Glisséo. Ces données, à caractère personnel, ne sont transmises à aucun autre destinataire. Conformément au règlement européen n°2016/679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable dans l'ensemble de l'Union Européenne à compter du 25 mai 2018, qui constitue le texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel, les personnes inscrites bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données, d'opposition au traitement des données, d'information d'une violation des données en cas de risques élevés pour les intéressés.

Fait à : Le : ___ / ___ / ___

Signature obligatoire (précédé de la mention « lu et approuvé »)

CADRE RESERVE A GLISSEO

Date réception inscription : ___ / ___ / ___		Chargé d'accueil :			
Commentaire :					
1er paiement		2ème paiement		3ème paiement	
Date :	___ / ___ / ___	Date :	___ / ___ / ___	Date :	___ / ___ / ___
Mode :	Mode :	Mode :
Montant :	_____, ___ €	Montant :	_____, ___ €	Montant :	_____, ___ €
Chargé d'accueil:	Chargé d'accueil :	Chargé d'accueil :

Créneaux horaires proposés (période scolaire)

Jours	Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi	Vendredi		Dimanche
Créneaux horaires	16h15-17h00	19h30-20h15	12h30-13h15	20h30-21h15	10h15-11h00	18h00-18h45	19h00-19h45	19h30-20h15	12h15-13h00	19h30-20h15	09h15-10h00

RÈGLEMENT SPECIFIQUE DES COURS D'AQUABIKE

1- Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions aux cours s'effectuent par saison sportive de septembre à juin de l'année suivante.

L'abonnement 10 mois comprend 30 cours en période scolaire + 6 cours possibles pendant les vacances si disponibilité des bassins

Chaque demande d'inscription sera classée par date d'arrivée. Les périodes d'inscription sont disponibles à l'accueil de Glisséo.

Glisséo se réservera le droit d'annuler un cours si le minimum d'inscription n'est pas atteint au premier jour des règlements.

L'inscription s'effectuera sur un créneau défini et définitif en fonction des places disponibles et sous réserve de paiement. A défaut de paiement au jour du début du cycle, Glisséo se réservera le droit d'annuler votre pré-inscription et de prendre une nouvelle inscription.

Les cartes d'abonnement ont une durée de validité de date à date. Toutes les cartes sont remises à 0 au 30 juin.

Pour tout nouvel abonnement, le client sera redevable de 2,50€ pour tout achat ou remplacement d'une carte à puce (tarif 2020)

*Abonnement 10 mois, report possible de 3 cours sur la saison en cours sous réserve de disponibilité de places. Le client devra **obligatoirement faire sa demande par courriel** : info@glisseo.com. Toute demande sera traitée dans les 72h hors week-end.*

Pas de cours pendant les jours fériés, les vidanges techniques et les vacances de Noël. (Dates indiquées le calendrier distribué en début de saison)

Accès aux cours hors créneaux d'ouverture des bassins au public : 15 minutes avant le début du cours et 30 minutes après.

Accès aux cours selon l'ouverture des bassins au public : possibilité d'accéder jusqu'à 1 heure avant et/ou jusqu'à 1 heure après les cours.

Les inscriptions peuvent s'effectuer aux jours d'ouverture à l'accueil de Glisséo, à l'exception du dimanche. Pendant les vacances scolaires, les caisses sont dédiées en priorité aux clients des séances publiques (**se présenter de préférence après 16h pour les inscriptions**).

La fiche d'inscription à l'activité choisie et le règlement intérieur constituent le seul cadre des relations juridiques entre le client et Glisséo.

2- Compléments d'information : cours pendant les vacances scolaire zone B* (*sous réserve de la disponibilité des bassins) :

Les détenteurs d'un abonnement 10 mois aquabike pourront venir une fois par semaine dans la limite des places disponibles (**réservation obligatoire**), hors vacances de Noël.

Les détenteurs d'une carte 5 ou 10 cours auront la possibilité de s'inscrire aux cours de leur choix dans la limite des places disponibles (**réservation obligatoire**).

Les créneaux proposés en vacances scolaire peuvent être différents des créneaux de la période scolaire.

Les utilisateurs sont priés de se conformer au règlement intérieur de Glisséo affiché dans le hall d'accueil.

Extrait de l'Article 8 du règlement intérieur applicable aux usagers du complexe DROIT D'ENTRÉE

ABONNEMENTS

Plusieurs formules d'abonnement sont proposées aux usagers. Chaque abonné reçoit, après acquittement de l'abonnement correspondant, un support d'accès personnalisé et nominatif comportant les conditions d'utilisation de l'abonnement.

Pour tout achat d'abonnement (hors recharge) un support sera facturé au client selon le tarif en vigueur qui en deviendra le propriétaire.

Le prix de l'abonnement est celui en vigueur au jour de la signature par l'abonné ou à la date de renouvellement de l'abonnement.

La carte d'abonné est exigée à l'accueil de Glisséo. Elle peut être laissée dans le casier au vestiaire. Toutefois, sa présentation peut être demandée à tout moment par le personnel de l'établissement.

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte d'abonné, l'établissement d'un duplicata sera facturé au tarif en vigueur et ne sera pas remboursée même si la carte originale était retrouvée.

Aucun traitement commercial ne sera effectué en raison des fermetures annuelles obligatoires.

Uniquement durant la période de validité pour tout type d'abonnement, l'usager pourra transmettre un seul certificat médical justifiant l'inaptitude à la pratique d'une activité sportive au minimum de 15 jours pour demander une prorogation de la date de validité conformément à la durée d'absence.

Si pour des raisons dûment justifiées de santé ou de mutation professionnelle, l'abonné est définitivement empêché de bénéficier des prestations de Glisséo (certificat médical, attestation de l'employeur), il pourra demander la résiliation de son abonnement par courrier recommandé adressé à Glisséo dans les 2 mois qui suivent la survenance de la cause. Ce remboursement s'effectuera au prorata temporis.

Un forfait "Frais de traitement de dossier" sera appliqué à chaque demande de remboursement selon la grille tarifaire en vigueur. Au terme de la validité de l'ensemble des cartes d'abonnement ou bons, aucun report du solde créditeur ou de la durée, aucune compensation ou remboursement ne seront consentis même en cas de non-utilisation.

La carte d'abonné est personnelle et non cessible. Le prêt, la revente, la location à un tiers constituent des infractions au présent règlement pouvant entraîner la résiliation de l'abonnement.

Extrait de l'article 15 du règlement intérieur applicable aux usagers du complexe PRATIQUE DES ACTIVITÉS

Cholet Sports Loisirs et la Direction de l'établissement déclinent toute responsabilité en cas d'incompatibilité médicale pour les activités proposées à l'intérieur du complexe Glisséo et rappellent qu'il appartient à tous les usagers de s'assurer auprès d'un médecin de leur aptitude pour la pratique des dites activités.

Toutes les activités relèvent de conditions particulières inscrites au dos des fiches d'inscription. Ces conditions décrivent les modalités générales telles que les formalités d'inscription et l'organisation des cours. Les activités sont planifiées sous réserve de disponibilité des espaces et peuvent donc être modifiées ou annulées sans préavis par conséquent. Ils ne donnent lieu à aucune compensation, ni remboursement.

Les cours et activités commerciales sont du ressort exclusif du personnel de Glisséo, titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif ou d'un titre jugé équivalent.

La douche et le passage dans les pédiluves sont obligatoires avant d'entrer dans les bassins.